

# INFORMATION COVID-19

Mise à jour : 3 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à l'annonce du Président de la République du 28 octobre dernier et vous donner le maximum de sécurité sanitaire, nous sommes contraints d'adapter encore nos procédures et de modifier notre fonctionnement de la manière suivante :

## **Consultations :**

-> Activité uniquement en téléconsultation : Entretien Prénatal Précoce ; Procréation Médicalement Assistée.

-> Activité en téléconsultation favorisée/possible: Anesthésie ; Pédiatrie.

-> Activité en présentiel : consultations classiques de suivi de grossesse ; consultations en surveillance intensive ; consultations d'haptonomie ; consultations d'acupuncture ; consultations d'ostéopathie, consultations de lactation pour les accouchées et leurs nourrissons uniquement.

## **Activité de préparation à la naissance :**

Sessions annulées à compter du lundi 2/11/20 et réactivation du forum des Bluets vous permettant de rester en contact avec les équipes de la Maternité et de profiter de conseils des professionnels de l'établissement.

## **Activité du planning familial :**

Privilégier dans un premier temps les contacts téléphoniques avec l'établissement. Nous allons mettre en place une offre de téléconsultation mais nous restons à l'écoute et disponible pour répondre au maximum aux demandes.

## **Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, nous sommes contraints de limiter les allers et venues des accompagnants et coparents**

### **Concernant les accompagnants :**

A compter du 3 novembre, ils sont **UNIQUEMENT** admis en haptonomie, en salle de naissance et en suites de couches ou en tant que patient en PMA (prélèvements) ou au Planning Familial (dépistage). Pour les suites de couches, les visites ne sont pas autorisées y compris celles des frères et sœurs du nouveau-né.

Nous maintenons la possibilité donnée au coparent d'être présent lors de l'accouchement et du séjour en suites de couches.

Un seul accompagnant est autorisé tout au long du séjour avec possibilité d'une sortie par jour. Seul le coparent symptomatique ou ayant un résultat covid + de - de 7 jours au moment de l'accouchement, ne sera pas admis en salle de naissance et en suites de couches.

Nous organisons l'ensemble de l'établissement pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Nous avons besoin de vous pour que nous puissions continuer cela sans prendre des mesures plus restrictives en respectant scrupuleusement les gestes barrières et les consignes des personnels.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension.